



Commentaires sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2023 et présentés à l'Assemblée Générale de l'UPMC

aux **28.639,19€** de bénéfice reporté de l'exercice précédent, donnent un actif augmenté à **24.984,83€**. Les fonds propres totalisent **19759,85€**

Compte de Résultat 2023

L'augmentation des coûts et des charges liées à nos organisations impactent directement les prévisions 2022.

l'AG organisée pour favoriser l'accueil des nouveaux membres et le 25^{ème} anniversaire des prix ont grevé le budget de l'UPMC. Nous devons amortir ces coûts sur les deux prochaines années.

Avec ces contraintes, l'année 2023 se clôture par un déficit net de **3.654,36** Euros.

Bilan

Différentes dettes fournisseurs ont été reportées, un amortissement de **3.735,04 €** est enregistré au budget 2024.

Plusieurs factures restent à recevoir pour un montant de **2.357,00** Euros

Cotisations :

128 membres en ordre de cotisation dont 12 nouveaux (Demoulin Ophélie, Danas Samuel, Cornet Stéphane, Strykers François, Rigaux Cécilia, Vanhelmont Morgane, Truyers Anne, Renson François, Dernelle Kevin, Dumont Thierry, Minocci Chloé, Defraigne Valentine) et **2 membres** en attente de régularisation.

-11 démissions spontanées (Bodarwé François, Brzakala Clio, Burgartz Benjamin, Cordonnier Laurence, Dogniez Sabine, Gillet Michel, Godeaux Bernard, Michiels Joël, Principato Salvo, Verdin Marc, Yves Fontaine).

-3 membres démissionnés pour non-paiement (Chodé Philippe, Gernay Elodie, Van Mechelen Loes).

Budget 2024

Nous devons nous atteler à trouver des ressources additionnelles pour les exercices futurs. Nous vous proposons d'adopter les chiffres 2023 ainsi que le Budget 2024 tels qu'ils vous sont présentés.

Philippe Libois et Stéphane Dor
Trésoriers

Two handwritten signatures in blue ink. The signature on the left is more fluid and cursive, while the one on the right is more angular and stylized.

Rapport du Vérificateur à l'Assemblée Générale de l'Union Professionnelle « UPMC »
du 28 février 2024

Le soussigné :

- André Bisschops

a procédé à une vérification des comptes de l'UPMC clôturés au 31/12/2023 pour l'exercice social par un déficit de **3.654,36€** ajoutés aux **28.639,19€** de bénéfice reporté de l'exercice précédent, donnent un actif augmenté à **24.984,83€**.

Les fonds propres totalisent **19.759,86€**

Les mouvements sont justifiés par des pièces probantes, et les soldes en banque correspondent aux montants repris sur les derniers extraits de l'exercice.

En conséquence, j'estime que la situation soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale reflète bien la situation réelle de notre Union Professionnelle et que ces comptes peuvent être approuvés sans réserve.



Le vérificateur,